

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de technicien-ne de recherche et de formation classe normale, branche d'activité professionnelle E (« Informatique, statistiques et calcul scientifique » TECH), emploi-type : Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et traitement de l'information , session 2023, Académie de LA REUNION.**

Le Président de l'Université de La Réunion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de technicien de recherche de recherche et de formation de 2e classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours.

**DÉCIDE :**

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de technicien-ne de recherche et de formation classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique en statistiques et calculs scientifique), Emploi type : Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2023, Académie de LA REUNION :

- Monsieur Dr MORAU Dominique, Maître de conférence, Président, Université de la Réunion.
- Madame PAYET Ann-Laureen, Ingénieure d'études, Vice-Présidente, Université de la Réunion.
- Monsieur CARPIER Vincent, Ingénieur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, Expert, Université de la Réunion.
- Madame CHAMBON-MONDON Sylvie, Agent comptable, Membre, Académie de la Réunion.
- Monsieur LAVAREC Eric, Ingénieur de recherche 2<sup>ème</sup> classe, Membre, Académie de la Réunion.
- Monsieur LEE-CHING-KEN Valère, Ingénieur de recherche 2<sup>ème</sup> classe, Membre Suppléant Université de la Réunion .

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Saint Denis, le 06/06/2023

Le président de l'université de La Réunion

Pr Frédéric MIRANVILLE

